

Compte rendu de la sixième réunion du comité de pilotage Agenda 21 Beauregard « 2015-2018 », 17 février 2017

Présents : Alain Massy, Sylvie Dautry, René Pérol, Daniel Credeville, Lionel Armaghanian, Cathy Baptiste, Karine Barde, Patrick Loquen, Alexandra Boisserie, André Allemandou, Micheline Allemandou, Roger Dendoncker, Jackie Delorme, Jean-Paul Lacombe

Excusés : Michel Chouzenoux, Bruno Charenton, Marie-France Paladino, Nicole Lacabane, Stéphane Jardrin, Colette Dugoulet, Bernard Cochet

Secrétaire de séance : Karine Barde

Comme chaque année, cette réunion a pour objet de faire le point sur l'avancée de la réalisation des fiches actions de notre agenda 21 communal.

En bleu : 17 fiches action déjà réalisées

En vert : 14 fiches action en cours de réalisation - en 2017

En orange : 5 fiches action en projet, réalisation éventuelle en 2018/2019

En rouge : 3 fiches action en attente ou annulées

1 – Création d'un panneau d'appel touristique sur la route départementale – La réglementation en matière d'affichage publicitaire s'est récemment durcie. Il n'est donc plus possible de communiquer en bordure d'une route départementale sur un élément du patrimoine non classé. Il demeure possible d'implanter le panneau sur le domaine public communal à proximité. Il pourrait s'agir par exemple du triangle situé à l'embranchement permettant l'accès au bourg en venant du Lardin. En revanche, il est plus compliqué de trouver un emplacement convenable et pertinent pour les véhicules qui descendent de Badefols. Le comité de pilotage pense qu'il serait intéressant de pouvoir implanter au moins l'un des deux panneaux.

2 – Réalisation d'une plaquette de présentation de la commune – Cette action est toujours en projet. Il faudrait déterminer l'objectif de cette plaquette : informatif pour les habitants et les personnes de passage avec les services, commerces, équipements (cela semble assez peu pertinent depuis l'existence du site internet) ou touristique, avec photographies du patrimoine bâti, présentation des chemins de randonnée, etc. Cette plaquette pourrait alors être déposée à l'office du tourisme de Terrasson. Avant d'envisager une plaquette, il serait utile d'avoir pu faire aboutir le projet de sentier d'interprétation pour avoir quelque chose de vraiment pertinent à proposer aux touristes et visiteurs (voir fiche action 3).

3 – Création d'un sentier d'interprétation du patrimoine communal – Cette fiche action est toujours en projet et en réflexion. Il pourrait être intéressant d'avoir des panneaux explicatifs assez sommaires mais avec des QR codes permettant aux plus curieux de disposer en ligne d'informations plus complètes et diversifiées (texte plus détaillé, reproduction de documents d'archives type plans, cartes postales et photographies anciennes, contenu multimédia avec enregistrements sonores). Cette action reste pour l'instant en attente de la réalisation de la fiche action sur les bories (n°16).

4 – Réalisation d'un bassin tampon pour les eaux pluviales – Un problème foncier se pose pour la réalisation de ce projet, abandonné pour le moment. En outre, la compétence assainissement pluvial doit être transférée prochainement à la communauté de communes.

5 – Aménagement d'une aire de jeux et de rencontres paysagée – Ce projet est en cours de réalisation puisqu'une première étude a été demandée à l'Agence Technique Départementale. Le financement devrait être possible en 2018 ou 2019

6 – Mise en valeur de la place du Puits – La place du Puits est actuellement la base du chantier d'enfouissement du réseau MT par ERDF. En contrepartie, il a été négocié à la fin des travaux un apport de matériau plus fin et le cylindrage de toute la surface. La table de pique nique sera prise en photo pour inscription sur le site pique-nique.info (recensant les aires équipées) afin d'attirer touristes et promeneurs dans notre village.

7 – Renforcement de l'identité communale par l'intermédiaire de manifestations autour de la poterie. La première édition de Festivi'terre à l'été 2016 a rencontré un très grand succès. La manifestation va être pérennisée et l'édition 2017 est déjà programmée avec un élargissement prévu aux arts du feu (ferroterie et souffleurs de verre)

8 – Habillage des arbres par le club de tricot – Action temporaire réalisée par le club de tricot en 2015.

9 – Installation d'hôtels à insectes et de maisons d'oiseaux dans les arbres – Action réalisée en 2015 avec l'installation d'un premier hôtel à insectes devant la mairie, complétée par l'installation d'un second hôtel en 2016 place Dujaric.

10 – Création d'un potager pédagogique à l'école – Action réalisée en 2015 et qui se poursuit depuis.

11 – Installation d'un composteur pour la cantine – Action réalisée en 2015.

12 – Organisation de manifestations sur le thème de la découverte de la biodiversité de la commune – La première manifestation qui devait être organisée en 2016 ne l'a finalement pas été pour des raisons d'organisation. La section Histoire et Patrimoine s'est proposée, pour faciliter la mise en œuvre, d'être porteuse de cette manifestation qui se veut régulière en proposant à chaque fois des intervenants et thématiques différentes : découverte des plantes sauvages comestibles, découverte des orchidées, ballades mycologiques, découverte des oiseaux, etc... La première édition devrait avoir lieu au mois de mai.

13 – Création d'un verger de pommiers avec greffons de variétés rustiques et locales – Entre 25 et 30 pommiers pourraient être implantés sur la parcelle choisie près de l'autoroute. La pépinière Nauche en Corrèze propose un très large choix de variétés anciennes locales. Il faut compter 15 euros par plants. Il faudra planter des tuteurs et installer des protections contre les chevreuils. Du compost sera pris à Allasac pour amender le terrain. Il sera utile de réaliser un plan avec inventaire recensant et localisant les différentes variétés. D'ici 2 ou 3 ans, un panneau en bord de route pourra compléter l'ensemble pour valoriser le verger. Le comité de pilotage fixe la date du samedi 11 mars au matin pour venir planter les pommiers. Un pique nique avec tous les participants bénévoles sera organisé sur place le midi.

14 – Aménagement du secteur reliant le bourg au stade en le sécurisant pour les piétons

– Ce projet va être inscrit au budget 2017 pour une réalisation à l'automne, en même temps que le programme de voirie. Environ 7000 euros de subventions ont déjà été obtenus. La ligne électrique sera effacée par le SDE.

15 – Utilisation de gobelets consignés et de couverts compostables lors des manifestations communales et associatives

– Les couverts compostables sont utilisés depuis 2015 par le comité des fêtes qui a également commandé en 2016 des gobelets réutilisables avec le logo de la commune.

16 – Réhabilitation de bories situées sur des terrains privés

– La propriétaire de la Borie située près de la chapelle a été approchée courant 2016 pour une éventuelle cession à la commune afin de pouvoir envisager une restauration et une valorisation. Une truffière pédagogique pourrait être plantée sur la parcelle. La Borie serait incluse dans le parcours du sentier d'interprétation du patrimoine. La section Histoire et Patrimoine va faire un courrier à Mme Braud pour faire une proposition officielle d'achat. Il est urgent d'intervenir avant que l'édifice ne soit complètement écroulé et irrémédiablement perdu.

17 – Réhabilitation de l'aire de pique-nique du Fangat

– René et André ont fait un inventaire du matériel dont ils ont besoin. Il reste à passer commande pour réaliser les travaux. Un courriel sera envoyé aux membres du comité de pilotage pour caler une journée de travail avec tous les volontaires.

18 – Mise en place à l'école d'actions découverte du patrimoine local

– Une fresque a été réalisée dans le cadre du projet poterie. Le projet art contemporain sur le thème de l'archéologie a également été réalisé en 2016 et le vernissage a rencontré un grand succès. La découverte du petit patrimoine de l'eau de la commune reste en projet. Les enfants de la commune ne connaissent pas forcément le petit patrimoine du village, les lavoirs par exemple. Il serait intéressant de le leur faire découvrir.

19 – Remplacement des décorations de Noël vieillissantes par des éclairages LED

– Action réalisée en 2015

20 – Création d'un carré pour la biodiversité

– Il est difficile de trouver un emplacement adapté. Le premier site proposé, sur la route de Serre Marsal est vraiment trop éloigné du village et de l'école. Aucun terrain communal n'est disponible dans le bourg. Une jachère fleurie va être plantée sur une bande de terrain le long de la rue de la République près de la Croix des Ormes

21 – Enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques

– Les travaux d'enfouissement se poursuivent et les réalisations vont même être plus importantes que prévu initialement. Le chantier d'enfouissement de la MT venant du Lardin par ERDF est en cours (projet à 600 000 euros). D'ici 2020, les opérations suivantes devraient être réalisées : rue des Pins, entrée du bourg côté stade, rue de l'église, route du Bancharel à la Chalucie, ligne MT au Clos, ligne MT allant au château de Mellet.

22 – Réalisation d'une 2ème tranche d'économies d'énergies au niveau de l'éclairage public

– Cette opération a été réalisée en 2015.

23 – Réhabilitation et réouverture de chemins ruraux – Le chemin des Cafourches réouvre il y a quelques années a besoin d’être entretenu. Les agents communaux aideront les bénévoles.

24 – Amélioration raisonnée du fleurissement communal – La commune a obtenu pour la deuxième année consécutive le premier prix départemental des villes et villages fleuris venant couronner les efforts de la municipalité. Beauregard va être présentée cette année au jury régional avec espoir d’obtention d’une première fleur. Un devis a été demandé pour poursuivre les plantations de vivaces.

25 – Remplacement des luminaires « boules » du lotissement la Vergne Bas – Cette opération a été réalisée en 2015.

26 – Création d’un lotissement communal – Opération réalisée en 2015.

27 – Réduction de l’utilisation de désherbants chimiques – L’Agence de l’eau Adour Garonne accompagne plusieurs communes dans la démarche 0 herbicides. Des subventions très importantes sont accordées pour des achats de matériel. La commune a déposé un dossier d’une part pour s’équiper en matériel (broyeur à branches, balayeuse avec brosse métallique qui déracine les petites plantes, désherbeur thermique, bineuse et débroussailluse électriques) et d’autre part végétaliser les espaces (enherbement des trottoirs avec un gazon spécial à croissance lente et plantation de plantes tapissantes). Le coût total est de 30 942 euros TTC avec une taux de subventionnement de 70 %.

28 – Mise en place d’actions en faveur de la jeunesse – Sylvie Dautry expose qu’elle a souhaité mettre en place un forum jeune en 2015. Malgré des convocations nominatives adressées à chaque adolescent de la commune, aucun ne s’est déplacé à la soirée rencontre qu’elle avait organisée.

29 – Réflexion sur la pertinence de la création de jardins potagers – Une enquête a été lancée l’été dernier auprès de la population via le flash info. Aucune réponse n’ayant été retournée, le projet est abandonné.

30 – Formaliser la collecte d’encombrants par l’intermédiaire d’une communication – Une communication sera faite dans le prochain flash info en juillet et sur le site internet. Des tournées seront organisées ponctuellement en fonction des demandes et besoins.

31 – Mise en place d’un plan de gestion différencié des espaces verts – Un diagnostic a été établi avec une technicienne du Conseil Départemental afin d’aider au montage du dossier pour obtenir une subvention de l’Agence Adour Garonne pour acheter du matériel pour mettre en œuvre le désherbage alternatif. Ce diagnostic est presque un plan de gestion différencié. Il reste à en faire une synthèse claire pour les agents communaux.

32 – Achat d’énergies renouvelables – Fiche action réalisée en 2015

33 – Réhabilitation de la station d’épuration du Lardin – Cette opération s’est achevée en 2015.

34 – Extinction des éclairages du clocher et de la façade de la mairie la nuit – L’extinction est effective depuis 2015.

35 – Réalisation d'un agenda d'accessibilité – Il s'agit d'une obligation pour les communes. L'agenda a été finalisé et validé par le conseil municipal en 2015. Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments et équipements communaux vont être réalisés sur les deux prochaines années. Le restaurant scolaire a été mis en accessibilité en 2016.

36 – Aménagement de la rue de l'église – Il s'agit de la quatrième tranche d'aménagement du bourg. Le projet est arrêté et les demandes de subventions déposées. La réalisation devrait avoir lieu en 2018.

37 – Renforcement de l'identité du territoire par la valorisation de l'occitan – Cette action devait être portée par l'échelon intercommunal. La communauté de communes n'a toujours pas mis en œuvre ce projet.

38 – Raccordement de la commune au très haut débit par la fibre optique – Le projet porté par l'établissement public départemental Périgord Numérique est en cours mais il y a du retard dans le déploiement pour des raisons de financement. Le secteur du terrassonnais fait partie des zones prioritaires et la communauté de communes va participer à l'investissement.

39 – Création d'une salle multi activités pour l'école – La salle a été réalisée en 2016 et inaugurée début 2017.

Lionel informe le comité de pilotage que l'association Notre Village a choisi notre commune pour organiser sa prochaine Assemblée Générale et son congrès national annuel en septembre. La commune est très honorée d'accueillir cet événement qui se déroulera sur deux journées (vendredi et samedi).

La réunion s'achève autour d'un pot de l'amitié.